Conditions générales de vente

ARTICLE 1 - AUTORISATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

- 1-1. SARL- CEC Logistique est en droit de demander à l'Acheteur avant toute vente l'ensemble des informations nécessaires à la finalisation de la commande.
- 1-2. L'Acheteur est responsable de la nature et des quantités de Produits qu'il commande, notamment eu égard aux quantités maximales qu'il est autorisé à recevoir.
- 1-3. L'Acheteur s'engage dans l'exercice de son activité à respecter les lois et autres textes applicables sur le territoire où est destinée la marchandise.
- 1-4. En cas de défaillance de l'Acheteur à l'une de ses obligations, il supportera seul tous les coûts induits.

ARTICLE 2 – OFFRE

- 2-1. Toute offre de Produits ou de Services proposée par SARL-CEC Logistique demeure valable pour la durée qu'elle prévoit.
- 2-2. Concernant les Produits, la validité de l'offre est conditionnée par le maintien, par le transporteur, de ses propres conditions et par la délivrance par les autorités compétentes des autorisations d'exporter et d'importer.

ARTICLE 3 – COMMANDE

- 3-1. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'Acheteur aux présentes CGV.
- 3-2. Les commandes reçues de l'acheteur ne seront considérées acceptées que dans la mesure où elles font l'objet d'un accord de la part de la société CEC.
- 3-3. La date de cette réception constituera, le point de départ des obligations contractuelles la société CEC Logistique, et des délais contractuels de livraison des produits prévus à la commande.
- 3-4. Les commandes transmises à la société Logistique sont irrévocables pour l'Acheteur, sauf acceptation de la part de la société CEC.
- 3-5. Toute demande de modification ou de résolution de la commande par l'Acheteur ne pourra être prise en considération que si elle est parvenue par écrit à la société CEC et peut engendré des frais supplémentaires.

ARTICLE 4 - PRIX

- 4-1. Les prix des Produits et des Services sont établis Toutes taxes comprises.
- 4-2. Les prix des Produits sont variables fixés en fonction de l'évolution générale des prix, de la concurrence, des coûts de production des Produits, ou en cas d'augmentation du coût des matières premières et/ou du coût de trans- port.

ARTICLE 5 -PAIEMENT

- 5-1. Lors une commande est effectué un bon de commande sera transmis à la boite email de l'acheteur automatiquement.
- 5-2. Le paiement s'effectue règlement comptant à la de livraison.

ARTICLE 6 - CONDITIONS DE LIVRAISON - INCOTERMS

- 6-1.La livraison peut être assurée par un transporteur CEC ou bien une compagnie de livraison selon la wilaya de l'acheteur.
- 6-2. Le cout de la livraison vari selon le moyen de livraison (transporteur CEC ou une compagnie de livraison) et aussi l'emplacement de l'acheteur.
- 6-3. Il appartient à l'Acheteur en cas d'avarie des produits livrés ou des manquants constatés, d'effectuer toutes les réserves auprès du transporteur dans le cas contraire aucune réclamation, ne sera acceptée par la société CEC et aucun retour de marchandises ne pourra être effectué par l'Acheteur.
- 6-4. L'Acheteur sera informé, 2h au minimum, avant la livraison de sa marchandise.

ARTICLE 7 - DELAIS DE LIVRAISON

- 7-1. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif ; ceux-ci dépendant notamment du moyen de livraison, de l'ordre d'arrivée des commandes et l'emplacement de l'achteur.
- 7-2. La société CEC Logistique s'efforce de respecter les délais de livraison qu'elle indique à l'acceptation de la commande, sauf force majeure.